

RAPPORT | 2022 D'ACTIVITÉ

REPRÉSENTER ET DONNER DES AVIS
ÊTRE EXPERT DES RÉALITÉS DE VIE
ANIMER ET SOUTENIR LE RÉSEAU ASSOCIATIF
PORTER DES SERVICES AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Sommaire

Édito de la Présidente.....	p5
L'institution	p7
Le conseil d'administration	p8
Au cœur d'un réseau	p9
Les associations adhérentes et organismes associés	p10
Les temps forts de l'institution	P12
Porte-parole des familles.....	p14
Animer et soutenir un réseau associatif.....	p15
Porter des services aux familles.....	p16
Accompagnement des vulnérabilités	p17
Consommation et budget	p21
Médiation familiale	p23
Logement et cadre de vie.....	p24
Parentalité.....	p25
Santé.....	p30

UNIS
POUR LES
FAMILLES



L'Udaf 53, Union Départementale des Associations Familiales de la Mayenne, représente et soutient les familles vivant sur le département. Elle défend leurs intérêts et les accompagne en fonction de leurs besoins. Reconnue d'intérêt général, elle est leur porte-parole officiel auprès des pouvoirs publics mayennais.



Édito de la Présidente

2022 a été l'année de mon élection à la présidence de l'Udaf en Juin. Je remercie à nouveau les membres du Conseil d'Administration qui m'ont fait confiance pour poursuivre cette aventure. Je tiens à souligner le travail de Mme Gombault, à qui j'ai succédé, durant ces nombreuses années de Présidence et le travail accompli pour les familles mayennaises.

2022 a bien sûr sonné la reprise plus sereine de nos actions suite à une période de crise sanitaire pendant laquelle il a fallu composer. Je remercie à ce titre les salariés de l'Udaf, professionnels de terrain qui ont continué leurs accompagnements, l'encadrement et la Direction pour avoir maintenu nos services aux familles durant toute cette période.

Le Conseil d'Administration s'est saisi en 2022 de plusieurs dossiers :

Tout d'abord valoriser et développer notre représentation familiale. L'Udaf siège au sein de différentes instances pour faire valoir le point de vue des familles, leurs besoins et leurs difficultés. Ces conseils, assemblées ou autres organismes sont institués par l'État, la région, le département, les communes/intercommunalités et liés à des domaines divers comme la santé, l'habitat, la consommation, la vie quotidienne, l'éducation Nos représentants y siègent régulièrement et contribuent ainsi à une des missions essentielles de notre Institution inscrite au code de l'action sociale et des familles.

Ensuite, parmi ces représentations, les Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale prendront une part importante de notre réflexion avec la volonté de développer un travail commun au plus près des territoires et des besoins des familles.

Enfin, nous porterons une attention toute particulière à nos commissions internes qui travaillent sur des sujets de société avec la sollicitation régulière de partenaires qui nous apportent leur expertise. Elles permettent d'alimenter la réflexion de notre Conseil d'Administration et d'interpeller si besoin les pouvoirs publics.

C'est ainsi que nous continuerons le travail engagé.

Georgette Rousselet, Présidente



Les 4 missions principales de l'Udaf sont définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles :

- Représenter l'ensemble des familles mayennaises auprès des pouvoirs publics.**
- Donner des avis aux pouvoirs publics sur des questions d'ordre familial.**
- Représenter de plein droit les familles devant la justice.**
- Gérer des services, confiés par l'État, pour les familles et les personnes vulnérables.**



L'institution

LES VALEURS DE L'INSTITUTION

Union de toutes les associations familiales mayennaises. Elle est au cœur d'un réseau permettant ainsi de mieux défendre les familles de la Mayenne en rassemblant leurs forces.

Indépendance de l'Udaf vis-à-vis de tout parti politique et de toute religion. Elle s'exprime en toute liberté et défend toutes les familles quelles que soient leurs croyances, leur appartenance politique et leur situation géographique au sein du département.

Respect des idées et des opinions exprimées au sein de l'institution. Cet esprit de tolérance et de convivialité contribue également à la richesse de la politique familiale.

Engagement au service de toutes les familles du département, dans leur développement et dans l'apprentissage de leur autonomie. Porteur et acteur d'actions pour les familles, l'institution est force de proposition et s'adapte aux évolutions de la société.

MAISON POUR LES FAMILLES

L'Udaf accueille chaque jour de **09h à 12h** et de **13h30 à 17h** les usagers de ses services, les majeurs sous mesure de protection ainsi que toute personne ou famille souhaitant la rencontrer.

FONCTIONNEMENT

Toutes les associations adhérentes à l'Udaf composent l'**assemblée générale**, qui est l'organe souverain de délibération de l'institution. En 2022, elle a eu lieu le **jeudi 9 juin** et a vu l'élection de madame **Georgette Rousselet** à la Présidence.

Les décisions prises en assemblée générale et la politique de l'association sont mises en œuvre sous le regard du conseil d'administration. Ce dernier valide les comptes, l'adhésion des nouvelles associations, les candidatures de ses membres et tout projet important décidé par l'institution. Il mandate également la direction.

L'Udaf possède également un bureau, organe exécutif qui se veut force de propositions pour le conseil d'administration.

le conseil d'administration

LE BUREAU

PRÉSIDENTE

Georgette Rousselet · ADMR

VICE-PRÉSIDENTE

Annick Poulard · Familles Rurales

VICE-PRÉSIDENT

Christian Thirault · Familles de France

TRÉSORIÈRE

Martine Saudrais · Familles Rurales

SECRÉTAIRE

Isabelle Guillouard · Jumeaux et plus

SECRÉTAIRE ADJOINTE

Monique Paillard · Familles Rurales

MEMBRE

Frédérique Lucas · AFC

MEMBRE

Margaret Renaudin · APF France Handicap

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie-Céline Antoine · Familles de France

Annie Bechu · Familles Rurales

Marie-Édith Blin · ADAPEI

Patrick Bonnard · Familles de France

Michel Cosme · Aid'à Dom

Madeleine Dorgère · APF France Handicap

Laurent Gagnard · UFAL

Yves Gibon · UNAFAM

Sylvie Hélesbeux · AFLEC St Berthevin

Fernand Jeudy · ADMR

Rémy Langeard · UFAL

Pierre Laurent · Familles Rurales

Arnaud Le Naour · AFC

Nicole Martin · Enfance et familles d'adoption

Valérie Moquet · Familles d'accueil

Laurence Morice · MFREO

Anne Morin · APF France Handicap

David Ramodiharilafy · AFC

Luc Rebillard · Médaille de la famille

Yolaine Rebillard · AFC

Josiane Robin · Familles Rurales

Murielle Roger · Familles Rurales

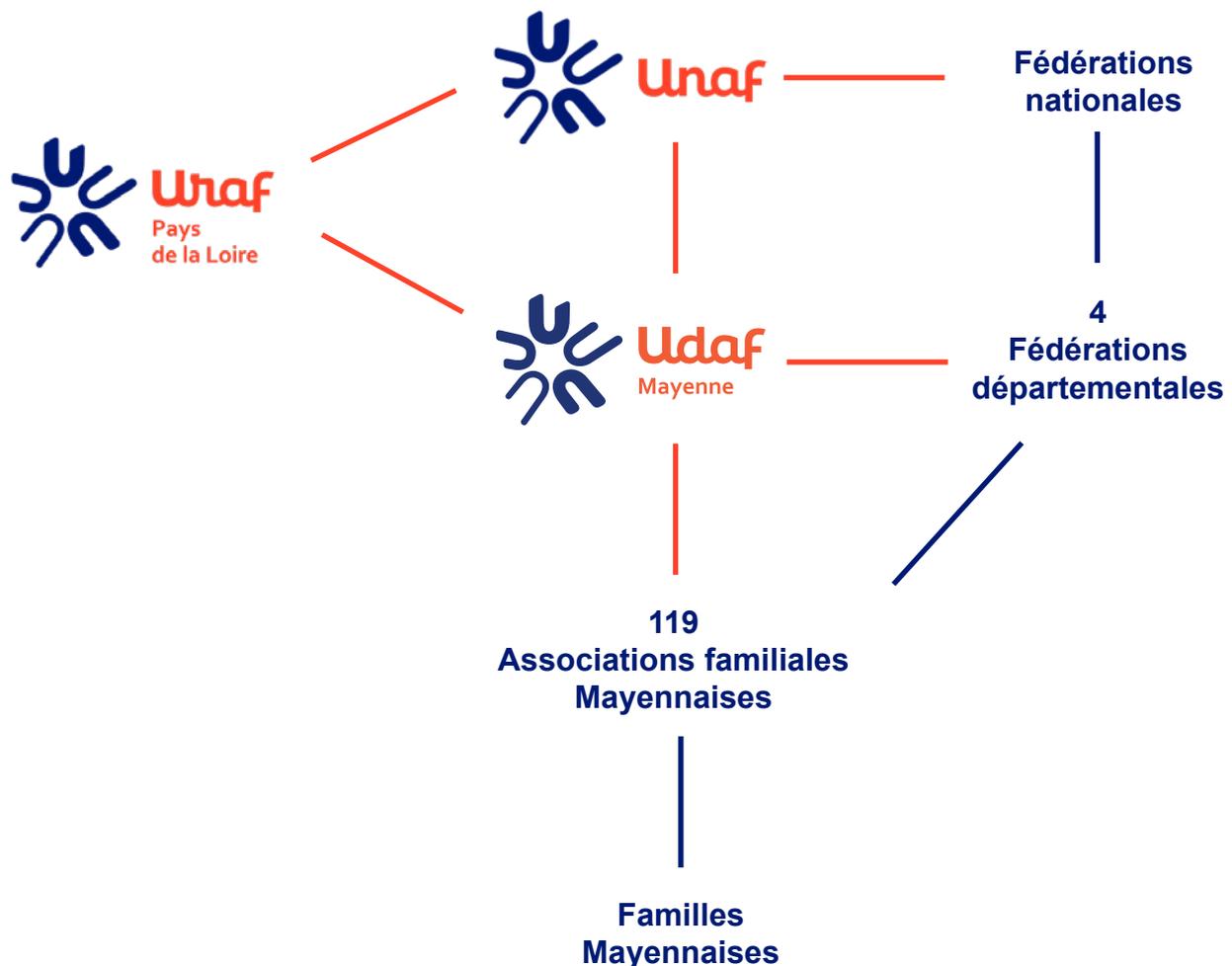
Christine Romagné · ADMR

COMMISSION INTERNE

La commission de contrôle permet, chaque année, de contrôler les listes d'adhérents fournies par les associations membres, d'étudier les candidatures au conseil d'administration et les demandes d'adhésion d'associations familiales. Elle s'est réunie trois fois en 2022.

Au cœur d'un réseau

L'udaf est inscrite dans un réseau : **Unaf - Union Nationale des Associations Familiales** qui coordonne les réseaux des Udaf et des Uraf, Union Régionale des Associations Familiales, et organise des rencontres, des groupes de travail, des formations à destination des professionnels et des bénévoles. Régulièrement auditionnée par le gouvernement sur des sujets d'actualité, l'Unaf défend et construit la politique familiale. Son expertise dans de nombreux domaines (logement, éducation, parentalité, emploi, pauvreté, exclusion, santé...) lui permet de participer à de nombreuses instances nationales.



Le mouvement familial fonctionne avec le suffrage familial défini dans la loi par le **Code de l'Action Sociale et des Familles** et selon un système démocratique. Chaque association adhérente peut ainsi voter lors de notre assemblée générale à hauteur de ses suffrages familiaux.

Les associations adhérentes et organismes associés

FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

Fédération A.D.M.R

Associations d'aide à domicile en milieu rural

· 47 associations locales

Président : M. Tribondeau

Services à domicile de proximité. Aide toute famille et personne à bien vivre chez eux.

Fédération des AFC

Associations Familiales Catholiques

Présidente : Mme Courcier

· 2 associations locales

Offre locale de services aux familles (bourses aux vêtements, chantiers éducation...) et porte les intérêts des familles catholiques auprès des pouvoirs publics.

Fédération Familles Rurales

Président : M. Le Nagard

· 48 associations locales

Défend et accompagne les familles du département. Création d'activités et de services en milieu rural.

Fédération des M.F.R.E.O

Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation

· 5 maisons familiales locales

Président : M. Moullière

Formations jeunes et adultes (4^{ème} à Bac+3) en s'appuyant sur l'alternance et en développant l'initiative, la créativité, la responsabilité et la solidarité.

ASSOCIATIONS LOCALES

A.A.F.A - Association des Accueillants Familiaux pour Adultes de la Mayenne

Présidente : Mme Trochon

Information et défense des familles d'accueil hébergeant des personnes âgées et/ou handicapées.

A.D.A.P.E.I - Association départementale d'amis, de parents et de personnes handicapées mentales

Présidente : Mme Evrard

Œuvre pour les droits des personnes souffrant de handicap mental et leurs familles pour favoriser leur intégration sociale.

A.F.L.E.C - Association Familiale Loisirs et Culture de Saint Berthevin

Co-présidents : M. Benard et Mme Lecot

Animations sur Saint-Berthevin favorisant le lien intergénérationnel et social.

A.F.T.C - Association des Familles de Traumatisés Crâniens

Présidente : Mme Hureau

Défend les intérêts matériels et moraux des victimes du traumatisme crânien ainsi que ceux de leur famille.

Aid' A Dom

Président : M. Cosme

Service d'aide et d'accompagnement à domicile sur Laval, Château-Gontier et Mayenne. Gestion de structures d'accueil petite enfance.

A.P.F France Handicap

Déléguée départementale : Mme Guyon

Mouvement de défense et de représentation des personnes en situation de handicap.

Enfance et Familles d'Adoption

Co-Présidentes : Mmes Bibron et Jamelot

Soutien et conseille les familles adoptantes. Elle regroupe les candidats en cours de démarche, les familles ayant adoptées ainsi que les adoptés adultes.

Familles de France

Président : M. Thirault

Association familiale libre de tout lien politique, confessionnel, syndical, idéologique ou géographique. Elle accompagne et défend les intérêts des familles.

Association Médaille de la famille

Président : M. Rebillard

Distinction honorifique décernée aux personnes ayant élevé dignement au moins quatre enfants ou ayant œuvré en faveur des familles.

Association des conjoints survivants et parents d'orphelins

Président : M. Gadaud

Information, orientation et défense des personnes seules et soutien aux personnes veuves.

Association familles d'accueil

Présidente : Mme Moquet

Regroupe les assistants familiaux de la Mayenne. Animation du réseau d'adhérents.

Autisme Mayenne

Présidente : Mme Moreau

Regroupe les parents d'enfants autistes. Organisation d'activités pour les familles et défense de leurs intérêts.

France Alzheimer Mayenne

Président : M. Choynet

Accompagnement, soutien, représentation des personnes atteintes de la maladie et leurs familles. Organisation d'animations, d'ateliers et de formations.

Jumeaux et Plus

Présidente : Mme Guillouard

Entraide matérielle et morale, information et défense des familles dont les enfants sont issus de naissances multiples.

UFAL-L - Union des Familles Laïques de Laval

Président : M. Langeard

Représentation, défense, aide et accompagnement des familles dans le respect de la laïcité.

U.N.A.F.A.M (Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques)

Délégué départemental : M. Brière

Accueil, soutien, information et accompagnement des familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs.

Association des veufs, veuves et célibataires de la Mayenne

Présidente : Mme Houdelier

Regroupe, aide et défend les personnes seules du département. Organisation d'animations.

ORGANISMES ASSOCIÉS

A.E.E.C.L (Association Évronnaise pour l'éducation, la culture et les loisirs)

A.M.A.V (Association mayennaise d'action auprès des gens du voyage)

A.S.M.A.T (Association des assistantes maternelles agréées de la Mayenne)

Habitat Jeune Laval

Foyer jeunes travailleurs le Nymphéa

Foyer jeunes travailleurs l'illiade

Centre de formation la Futaie

ALMA 53 (Allo maltraitance des personnes âgées et/ou handicapées)

A.T.M.P (Association tutélaire des majeurs protégés)

JALMAV 53 (Jusqu'à la mort accompagner la vie)

Vacances et familles 53



Les temps forts de l'institution

LA VIE DE L'INSTITUTION

- Cérémonie des vœux
- Mobilisation pour l'Ukraine
- Conférence des mouvements
- Assemblée générale électorale et changement de présidente
- Réunion de rentrée des salariés et administrateurs
- Forum des associations de Laval
- Forum des Collectivités
- Journée régionale d'action contre l'illétrisme
- Rendez-vous de l'Udaf
- Ciné-débat autour de la médiation familiale



LES PARTENARIATS, CONVENTIONS

- Signature du contrat d'engagement républicain
- Convention avec la Communauté de communes des Coëvrons pour le PCB (Point Conseil Budget)
- Convention favorisant l'accès aux soins et la prévention au bénéfice des personnes accompagnées par l'Udaf avec la CPAM, CARSAT et l'UC-IRSA



LES RENDEZ-VOUS DE L'UDAF

En 2022, nous avons continué les « Rendez-vous de l'Udaf ». Animés par des professionnels de l'Udaf et des intervenants extérieurs, ces rendez-vous ont pour vocation à être organisés régulièrement et aborder des sujets concernant les familles mayennaises ainsi que les associations membres du réseau. En raison du contexte sanitaire encore incertain en début d'année, certaines rencontres ont dûes être annulées.

4 Rendez-vous de l'Udaf ont pu être mis en place :

- En avril, une rencontre avec l'association Enfance et familles d'adoption «L'adoption, une aventure familiale» a réuni une quinzaine de participants.
- La réunion de rentrée de l'Udaf en septembre a réuni salariés et administrateurs.
- Le ciné-débat organisé avec le service de médiation familiale autour du film «L'Amour Flou» au Cinéville de Laval a réuni une quarantaines de personnes.
- En novembre, un rendez-vous avec la participation de France Bénévolat sur la question du recrutement des bénévoles et de la valorisation de l'engagement a réuni une quinzaine d'acteurs associatifs.

LES RENDEZ-VOUS DE L'UDAF

Adopter : une aventure familiale

L'adoption est une aventure qui génère souvent des questionnements dans l'environnement familial et amical. L'Udaf de la Mayenne vous propose une rencontre pour comprendre et échanger autour de l'adoption !

Mardi 26 avril 2022
20H30

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU 02 43 49 52 65 OU EPATARD@UDAF53.UNAF.FR

Intervenants :
• Nicole MARTIN et Aurore BIBRON, Co-Présidentes de l'Association Enfance et Familles d'Adoption
• Carine BOUCHARD-FOURMONT, assistante de service sociale à la Direction de la Protection de l'Enfance

Logos: efa, Udaf

CINÉ-DÉBAT LA MÉDIATION FAMILIALE

ÊTRE PARENT AUTREMENT, OU COMMENT RESTER UNE FAMILLE APRÈS UNE SÉPARATION.

L'AMOUR FLOU

ROMANE BOHRINGER - PHILIPPE REBOT

JEUDI 20 OCT. 20H00
CINÉVILLE DE LAVAL

Réservation auprès du Cinéville
5€50 en présence
Tarif normal sur place

Ciné-débat organisé par l'Udaf53 dans le cadre des RDV de l'Udaf, suite à la semaine internationale de la médiation.
Échanges animés par des médiatrices de Udaf et Inalta

Logos: Udaf, Inalta

02 43 49 52 65 | udaf53@udaf53.unaf.fr
26 rue des Docteurs Calmette et Guérin - Laval

LES RENDEZ-VOUS DE L'UDAF

ASSOCIATIONS ET BÉNÉVOLES

BÉNÉVOLAT, QUELS INTÉRÊTS PERSONNELS ET PROFESSIONNELS ?

COMMENT RECRUTER DES BÉNÉVOLES ?

QUELLE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ?

MARDI 29 NOVEMBRE / 18H - 20H
UDAF DE LA MAYENNE
GRATUIT SUR INSCRIPTION

Avec la participation de France Bénévolat

Logos: Udaf, France Bénévolat

02 43 49 52 65 | udaf53@udaf53.unaf.fr
26 rue des Docteurs Calmette et Guérin - Laval

Porte-parole des familles

LES COMMISSIONS SECTORIELLES

Afin de donner des avis aux pouvoirs publics sur des questions d'ordre familial, l'Udaf de la Mayenne organise des commissions sectorielles. Composées d'administrateurs, de bénévoles, de salariés et de toute personne invitée pour son expertise, elles permettent de travailler sur des sujets d'actualité.

Afin de redonner un nouveau souffle aux dites commissions, sous l'impulsion de la Présidence, une réflexion a été menée par le Bureau de l'UDAF et présentée en Conseil d'Administration sur le fonctionnement des commissions existantes.

C'est ainsi que désormais, nous avons 3 commissions avec 2 administrateurs référents :

Commission **droit de la famille** : Mme GUILLOUARD Mme LUCAS

Commission **habitat, cadre de vie** : Mme POULARD M THIRAULT

Commission **santé** : Mme RENAUDIN Mme ROUSSELET

67 INSTANCES DE REPRÉSENTATIONS

CONSEIL DE FAMILLE DES PUPILLES DE L'ÉTAT • **COMMISSION D'AGRÈMENT D'ADOPTION**
• **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE** • **MAFED** • **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES** • **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE** • **MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE** • **VICTIMES ET PRÉVENTION PÉNALE** • **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE** • **COMMISSION PROTECTION DE L'ENFANCE** • **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE** • **CENTRE D'INFORMATION JEUNESSE** • **FÉDÉRATION DES MFR** • **COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AGRÈMENT COMMERCIAL** • **COMMISSION DE SURENDETTEMENT** • **COMMISSION LOCALE DES TRANSPORTS PUBLICS PARTICULIERS DE PERSONNES** • **COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE** • **COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ORIENTATION DE L'AGRICULTURE** • **COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX VILLES DE LAVAL ET DE MAYENNE** • **AIDE À DOMICILE** • **CONSEIL DES USAGERS** • **AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ** • **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIDE MÉDICALE URGENTE** • **CONFÉRENCE REGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE** • **COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES SOINS PSYCHIATRIQUES** • **COMMISSION SPÉCIALISÉE DROITS DES USAGERS** • **AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT** • **COMMISSION LOCALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT** • **MAYENNE HABITAT** • **ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LE LOGEMENT DES JEUNES** • **SERVICE CONSEIL LOGEMENT** • **COMMISSION FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT** • **SOLIHA** • **COMITÉ RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES** • **COMMISSION DÉPARTEMENTALE POUR LE DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE** • **COMMISSION DE COORDINATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS** • **RSA** • **HABITAT JEUNE LAVAL** • **ASSOCIATION MAYENNAISE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE** • **COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LAVAL AGGLOMÉRATION** • **COMITÉ LOCAL D'USAGERS** • **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNIQUES** • **CONSEIL DE VIE SOCIALE** • **COLLECTIF UNISSONS NOS DIFFÉRENCES** • **INALTA** ***

Animer et soutenir un réseau associatif

● UNE INSTITUTION AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

Pour une association, devenir membre du réseau de l'Udaf de la Mayenne c'est :

- Participer avec d'autres associations à **défendre et représenter** les familles en partageant des informations.
- **Faire connaître** son association en profitant de moyens de communication.
- **Partager des expériences** de bonnes pratiques.
- Pouvoir **être accompagné et soutenu** dans ses projets, lors de rencontres avec les pouvoirs publics, lors de la création de l'association...
- **Bénéficier d'un soutien opérationnel**, pouvoir utiliser gratuitement un logiciel de gestion pour les adhésions, disposer de salles, de prêt de matériel, de documentation...

● CONFÉRENCE DES MOUVEMENTS FAMILIAUX

Chaque année, les associations familiales membres du réseau de l'Udaf de la Mayenne (associations adhérentes et organismes associés) se réunissent pour la conférence annuelle des mouvements. Les responsables présents peuvent échanger sur leurs actualités, leurs projets, leurs besoins, leurs problématiques communes. En 2022 la conférence s'est réunie le 10 mars et a rassemblé 9 mouvements.

UNIS
POUR LES
FAMILLES

Porter des services aux familles

LE MOT DE LA DIRECTION

L'année 2022 aura été riche de nouveaux projets et de partenariats pour l'Udaf de la Mayenne. Le premier d'entre eux est l'aboutissement d'une année de travail avec l'association Service Conseil Logement (SCL) par la signature, en octobre, d'une convention prévoyant l'intégration d'une salariée. Mise à disposition du Point Conseil Budget à hauteur de 40% elle assure l'activité principale des rendez-vous individuels pour permettre le développement des actions collectives.

Le second, est la mise en place d'ateliers de parole pour les enfants confrontés à la séparation de leurs parents. Un projet inter-service, parentalité et médiation familiale, dont les premiers ateliers devraient débuter en 2023.

Dans un autre registre, mais toujours en lien avec la médiation familiale, une convention a été travaillée entre l'Udaf, la MSA et la Chambre d'Agriculture pour le déploiement innovant de la médiation familiale et la médiation professionnelle en milieu rural « Relations familiales et gestion d'exploitation agricole ». Enfin, suite à un diagnostic réalisé dans le cadre des conventions d'objectifs signées entre l'Unaf et l'Udaf, nous envisageons la création d'un lieu de soutien à la parentalité à vocation départementale. Pour résumer 2022, je peux dire que grâce à l'investissement des salariés, des administrateurs, des bénévoles et des représentants CCAS ou CIAS notre institution a pleinement assuré ses missions à travers ses services et ses représentations.





CONTACT

06 22 34 73 30

crondeau@udaf53.unaf.fr

ACCUEIL

Sur rendez-vous à l'Udaf, à la Mairie annexe de Bazouges / Château-Gontier, à la Mairie de Mayenne, à la Maison France Service d'Évron.

177
PERSONNES
REÇUES

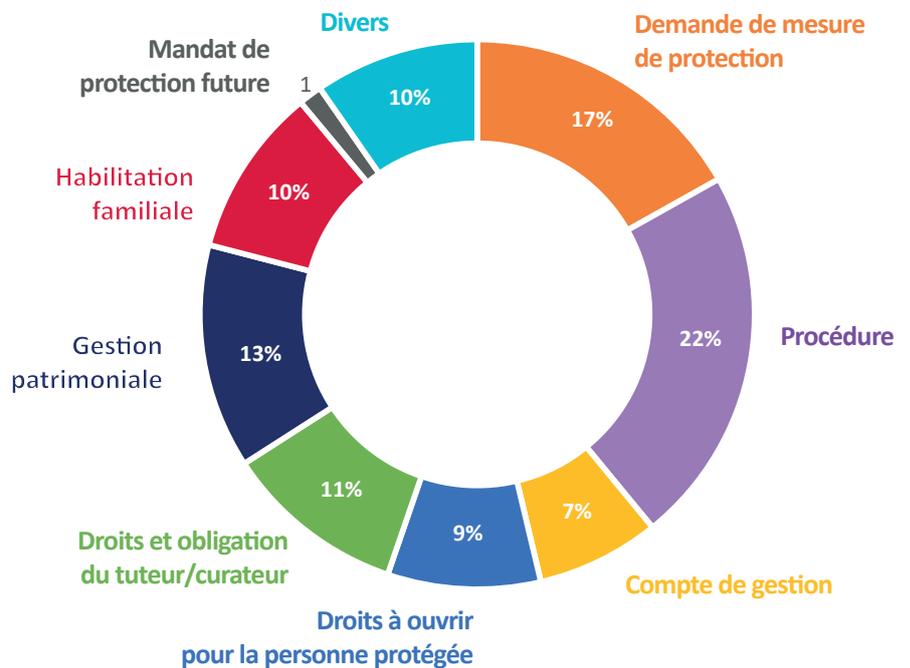
Accompagnement des vulnérabilités

Aide aux tuteurs familiaux

Depuis plus de 10 ans, le service d'Aide aux Tuteurs Familiaux (ATF53), exercé par l'Udaf 53 et l'ATMP 53 (Association Tutélaire des Majeurs Protégés) accueille, renseigne et accompagne gratuitement les tuteurs et curateurs familiaux afin qu'ils puissent assurer au mieux l'exercice de leur mandat (informations techniques sur la gestion d'une mesure). Le service accueille également toute personne ayant besoin d'une information adaptée en amont ou en aval des mesures de protection.

Thèmes abordés lors des demandes

Service de l'Udaf



Information collective : le service ATF anime sur demande des séances d'information collectives. En 2022, 11 séances ont été organisées par l'Udaf, réunissant 103 participants.



Accompagnement des vulnérabilités

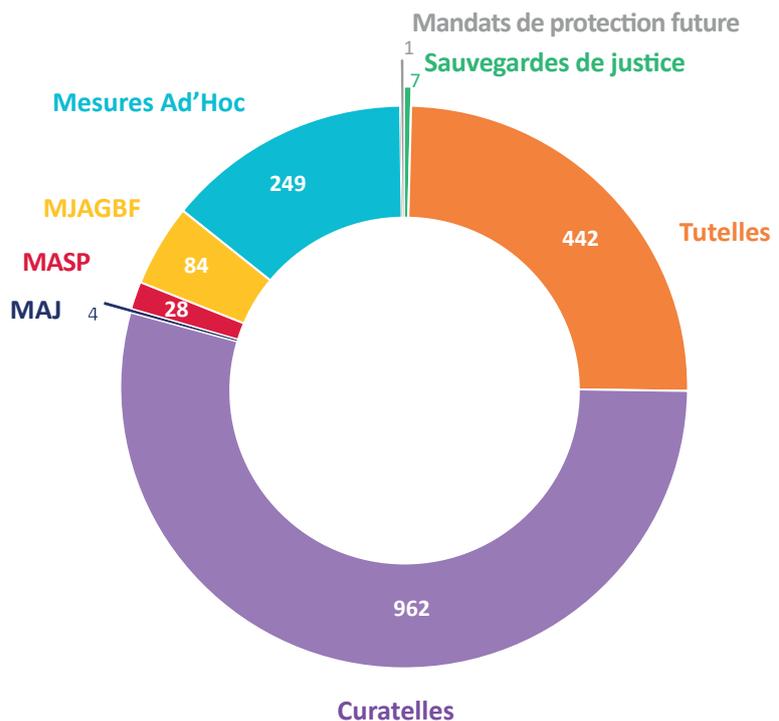
Mesures de protection

D'après la loi, par principe, chacun est capable d'exercer les droits dont il a la jouissance et donc capable de pourvoir seul à ses intérêts. Mais l'accident, la maladie, le handicap... peuvent altérer temporairement ou durablement les facultés d'une personne la rendant ainsi vulnérable et dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts. Un magistrat peut alors décider d'une mesure de protection juridique pour protéger ses intérêts (d'après un certificat circonstancié délivré par un médecin expert). Celle-ci peut être exercée par une personne ou un organisme.

La protection est confiée en priorité à la famille ou à défaut à des personnes physiques ou morales comme l'Udaf. La mesure est alors confiée à un mandataire judiciaire qui assiste ou représente la personne dans la gestion de ses biens et d'elle-même tout en favorisant sa volonté, son autonomie et ses droits.

1777
ACCOMPAGNEMENTS

Répartition des accompagnements



Sauvegarde de justice

Protection d'un majeur qui garde sa capacité civile, mesure relais temporaire.

Tutelle

L'Udaf représente le majeur et exerce pour lui certains actes de la vie courante. Il devra cependant obtenir l'accord du juge des tutelles pour d'autres actes.

Curatelle

Régime d'assistance ou de contrôle avec 2 degrés de protection : simple ou renforcée. Dans la curatelle simple, le majeur peut agir par lui-même et est assisté par l'Udaf. Pour la curatelle renforcée, l'Udaf gère et assure les dépenses du majeur et suit son patrimoine.

Mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP)

Destinée à aider des personnes majeures dont les facultés ne sont pas altérées, mais qui sont en grande difficulté sociale et perçoivent des prestations sociales. Contrat signé entre une personne et le Conseil Départemental (qui en donne la gestion à l'Udaf) afin de favoriser l'insertion sociale et le retour à l'autonomie du bénéficiaire.

Mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ)

Si une mesure d'accompagnement social personnalisé n'a pas abouti, une MAJ peut être prononcée par le juge pour gérer les prestations sociales. Pour cette mesure, un mandataire judiciaire à la protection des majeurs perçoit et gère tout ou partie des prestations sociales d'une personne majeure, en vue d'établir son autonomie dans la gestion des ressources.

Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF)

La mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial concerne les parents qui ont des problèmes financiers. Elle a pour but de les aider à gérer les prestations familiales reçues pour les enfants.

Mesures ad'hoc

Ces mesures assurent la protection des intérêts des mineurs lorsque les représentants légaux ne peuvent pas le faire.

Mandat de protection future

Il a pour but d'organiser à l'avance sa propre protection ou celle de son enfant en désignant la ou les personnes qui seront chargées de s'occuper du demandeur le jour ou celui-ci ne pourra plus le faire en raison de son âge ou de son état de santé.



84
DÉLÉGUÉS

Accompagnement des vulnérabilités

Centre Communal/Intercommunal d'Action Sociale

L'Udaf est au plus près des familles grâce notamment aux représentants familiaux qui siègent dans les CCAS/CIAS et dans les Commissions d'Action Sociale. Cette représentation est encadrée par l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui confère ainsi à l'Udaf un siège de droit dans les CCAS/CIAS.

Les représentants familiaux mènent une action générale de prévention et de développement social dans les communes, apportant ainsi des réponses très concrètes aux attentes des familles. Ils forment la plus importante représentation en nombre gérée par les Udaf. Les délégués Udaf, aux côtés des élus et des représentants associatifs, sont étroitement liés à la vie municipale.

2022 en chiffres :

Un représentant Udaf dans environ 80 % des CCAS du Département. Par ailleurs, nous avons également certains représentants dans les CIAS. Il est à noter que de nombreuses communes ont supprimé leur CCAS au profit de Commission d'Action Sociale en gardant le représentant Udaf.

En 2020, les nouveaux maires élus suite aux élections municipales ont constitué leur Centre Communal ou Intercommunal d'Action Sociale. L'Udaf a donc renouvelé ses représentants mais des postes sont encore à pourvoir. N'hésitez pas à nous contacter si cela vous intéresse (02 43 49 52 65).

Collectif Interassociatif des Aidants Familiaux

Le Collectif Interassociatif des Aidants Familiaux (CIAAF) s'est donné pour mission de faire reconnaître, par la société, le rôle et la place de tous les aidants familiaux et de défendre leurs intérêts, quels que soient l'âge, le handicap et/ou la maladie de la personne aidée. Des permanences ont été menées en 2022 à la maison départementale de l'autonomie.

LES MEMBRES DU COLLECTIF

Udaf · Adapei · France Alzheimer · France Parkinson
· AAFA 53 · APF France Handicap · Geist Mayenne ·
Unafam · Mayenn'Sep



CONTACT

02 43 49 73 89

pointconseilbudget@udaf53.unaf.fr

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi

ACCUEIL

Sur rendez-vous

235
PERSONNES
REÇUES

454
ENTRETIENS

15
SESSIONS
COLLECTIVES

155
PARTICIPANTS
AUX SESSIONS

Consommation et budget

Point Conseil Budget

Dispositif labellisé en 2019, le Point Conseil Budget (PCB) a pour objectif de prévenir les difficultés financières conduisant aux situations de mal endettement et de surendettement ou à leur répétition.

Dans le cadre de son Point Conseil Budget, l'Udaf propose gratuitement et en toute confidentialité des conseils personnalisés de gestion budgétaire. Elle accompagne les personnes qui souhaitent améliorer la gestion de leur budget, faire face à une situation financière difficile, anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle... Le PCB dispense une aide personnalisée, des conseils, de l'information et peut orienter les demandeurs vers d'autres partenaires si besoins.

Le Point Conseil Budget intervient également pour des actions collectives sur la thématique du budget. Groupes de jeunes, de retraités, entreprises, associations, collectivités, n'hésitez pas à contacter le service pour construire ensemble une intervention.

PCB EN PARTENARIAT AVEC

- Action logement
- Communauté de communes des Coëvrons
 - Maison d'arrêt de Laval
 - Maison France Services
- Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)
 - Service Conseil Logement (SCL)

Microcrédit

Le microcrédit est un prêt accordé aux foyers à revenus modestes qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit. L'Udaf assure l'accompagnement pendant l'ensemble de la procédure : accueil, écoute, constitution du dossier, présentation à la banque, suivi pendant le remboursement...

MICROCRÉDIT EN PARTENARIAT AVEC

- Crédit Mutuel Solidaire
- Crédit Municipal de Nantes
 - Créasol
- Parcours confiance



Consommation et budget

Défense du consommateur

L'Udaf est agréée association de défense du consommateur. À ce titre, elle reçoit et accompagne toute personne dans ses démarches quotidiennes et dans les litiges liés à la consommation. Si besoin, les conseils d'un avocat sont sollicités ou les familles sont orientées vers les partenaires spécialisés.

L'objectif est de régler un maximum de dossiers à l'amiable.

CONTACT

02 43 49 52 50

famillesconseil@udaf53.unaf.fr

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi

ACCUEIL

Sur rendez-vous

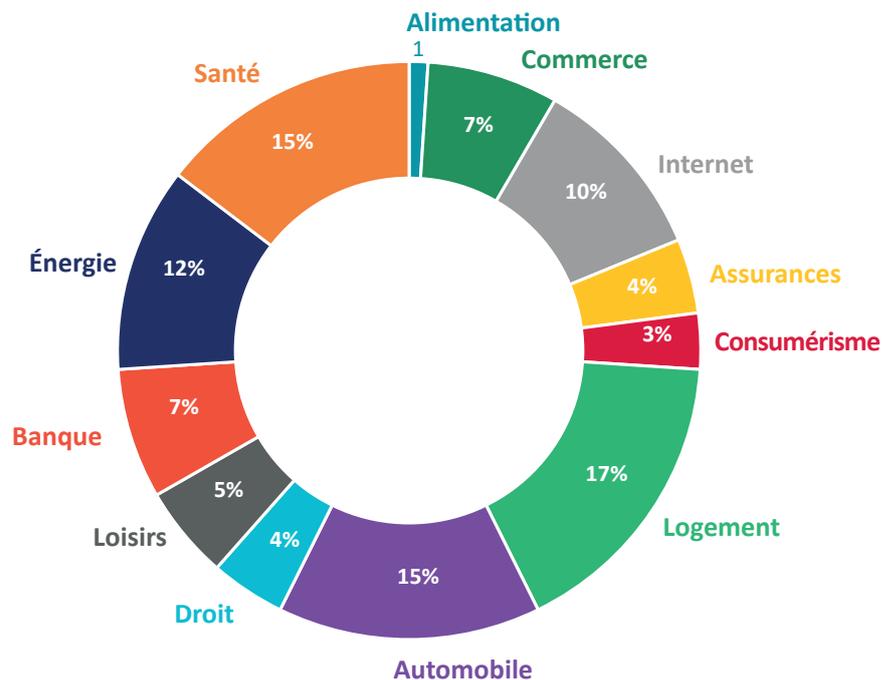
Le lundi de 14h à 17h

108
DEMANDES

3
BÉNÉVOLES

285
HEURES DE
BÉNÉVOLAT

Répartition des demandes





CONTACT

02 43 49 52 43

mediationfamiliale@udaf53.unaf.fr

ACCUEIL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

301
ENFANTS
CONCERNÉS

252
RDV D'INFO

129
RDV DE MÉDIATION
FAMILIALE

Médiation familiale

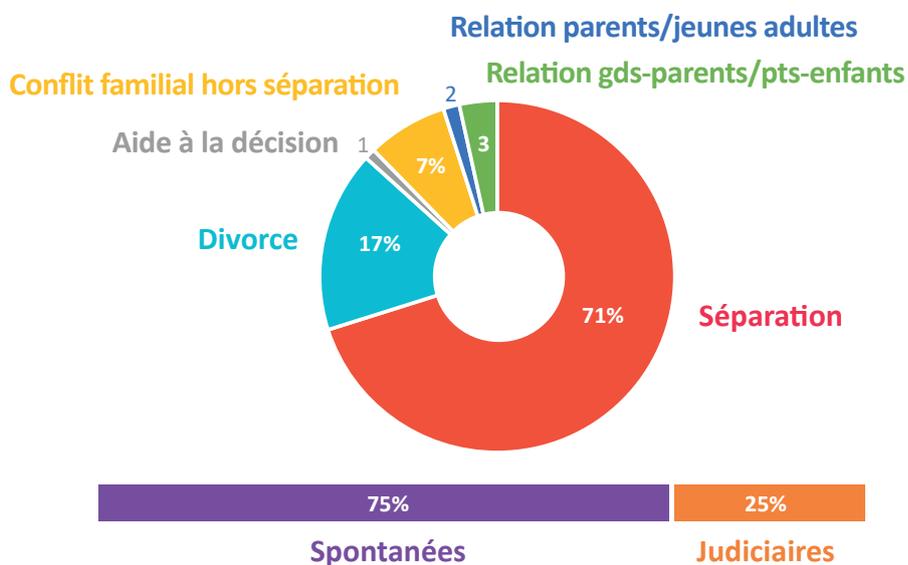
La médiation familiale est un temps d'échanges et d'écoute réciproque. Un tiers neutre, impartial et diplômé d'état, le médiateur familial, est présent dans l'accompagnement des conflits. La médiation familiale concerne les couples en situation de séparation ou de divorce mais également toute personne en conflit familial (succession, perte d'autonomie, parents adolescents...).

La médiation peut être spontanée lorsque les personnes s'adressent directement à notre service. Elle peut également être judiciaire lorsqu'elle est ordonnée ou enjointe par le juge aux affaires familiales.

L'Udaf effectue des permanences au Tribunal Judiciaire, lors de convocation de personnes qui déposent une requête auprès du juge aux affaires familiales.

Avant l'engagement dans une médiation familiale, les médiatrices reçoivent gratuitement les parties lors d'un entretien d'information individuel ou commun.

Répartition des médiations familiales



Le jeudi 20 octobre, l'Udaf a organisé un ciné-débat autour du film de Romane Bohringer et Philippe Rebot, «L'Amour Flou». Les médiatrices de l'Udaf ont répondu aux questions de la quarantaine de personnes présentes.



CONTACT MÉDIATION LOCATIVE

02 43 49 73 83

fdebureau@udaf53.unaf.fr

21
MÉDIATIONS
LOCATIVES

CONTACT ASLL

02 43 49 52 64

pblanchet@udaf53.unaf.fr

55
ACCOMPAGNEMENTS



12
ACCOMPAGNEMENTS

ActionLogement 

Logement et cadre de vie

Médiation locative

Ce service s'adresse à un public en difficulté d'accès et de maintien au logement et relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PLALHPD) ou sortant d'établissements spécialisés.

L'Udaf loue un bien à un propriétaire (parc privé ou social) puis le sous-loue tout en assurant sa gestion. Ce service se compose de trois dispositifs : la médiation locative simple, les appartements relais (en partenariat avec le Centre Hospitalier de Laval) et la résidence accueil (en partenariat avec le Centre Hospitalier du Haut Anjou).

MÉDIATION LOCATIVE EN PARTENARIAT AVEC

- Le Centre Hospitalier du Haut Anjou (CHHA) pour le dispositif «résidence accueil» à Château-Gontier
- Le Centre Hospitalier, service de Psychiatrie Adultes à Laval
- Le département

Accompagnement Social Lié au Logement

Ce service s'adresse à tout locataire, quel que soit son âge, accédant à son premier logement et ayant préalablement sollicité l'aide du FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement).

L'ASLL a pour but de mettre en place un ensemble d'actions pour faciliter l'accès au premier logement dans la perspective d'une insertion durable (démarches administratives, constitution de dossier...). Il s'agit d'un dispositif du département, gratuit, basé sur une démarche volontaire.

Accompagnement Social

Une convention a été signée avec Action Logement afin d'établir un partenariat dans le domaine de l'accompagnement des salariés en difficultés d'accès ou de maintien dans le logement. Suite à ce partenariat, l'Udaf s'est vue attribuer deux missions :

- La réalisation de diagnostics
- L'accompagnement social des personnes (logement, budget...)



CONTACT UDAF

02 43 49 52 89

crondeaugardie@udaf53.unaf.fr

CONTACT FAL 53

02 52 46 01 25

karen.raymond@laligue53.org

153
BÉNÉVOLES
(2021/2022)

66
STRUCTURES
(2021/2022)

161
BÉNÉVOLES
(2022/2023)

Parentalité

Lire et faire lire

Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Les bénévoles, à partir de 50 ans, offrent une partie de leur temps libre à des enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature. Ce programme est développé dans des écoles et collèges dans le cadre du temps scolaire, périscolaire ou lors des TAP/NAP (Temps d'Activités Périscolaires / Nouvelles Activités Périscolaires) mais aussi avec des structures éducatives diverses comme micro crèches, centres de loisirs, bibliothèques...

L'Udaf et la Ligue de l'enseignement - FAL 53 coordonnent l'action sur le département, à savoir : recenser les lecteurs bénévoles et structures participant au programme, mettre en lien des personnes intéressées avec des structures volontaires, proposer des actions de formation pour les bénévoles, participer et mettre en œuvre des actions de communication.

En 2022, la ville de Laval a été labellisée « **Ma commune aime Lire et faire lire** ». Ce label a été remis à la Bibliothèque Nationale de France lors du bilan national Lire et faire lire du 20 octobre à Paris.

EN PARTENARIAT AVEC

- La Ligue de l'Enseignement - FAL 53
- La Bibliothèque Départementale de la Mayenne
- Croq'les mots, Marmot !



CONTACT

02 43 49 52 89

crondeaugardie@udaf53.unaf.fr

16
ATELIERS

4
CAFÉS PARENTS

5
ATELIERS SUR LE
NUMÉRIQUE

150
PARTICIPANTS

Parentalité

Parler pour que les enfants écoutent...

A. Faber et E. Mazlish

Ces ateliers permettent à un groupe de parents de se rencontrer autour de techniques concrètes, pratiques et efficaces visant à améliorer la communication entre parents et enfants. En 2022, 2 cycles de 7 rencontres ont pu être menés en intégralité à Évron et Chailland. Un troisième cycle a pu débuter à Javron-les-Chapelles et prendra fin en 2023.

Cafés-parents et ateliers

Les cafés-parents permettent d'échanger avec d'autres parents vivant les mêmes situations. Ces rencontres, d'1h30 environ sont également l'occasion de créer du lien, de dédramatiser et de se rassurer à l'écoute des autres. Les thèmes sont choisis en fonction de la demande des familles. Les cafés-parents et les ateliers sont animés par une chargée de mission parentalité de l'Udaf. Les thèmes choisis peuvent concerner l'adolescence, les vacances, les relations entre parents et professionnels, les relations frères-sœurs...

Numérique

Les ateliers de démonstration, d'information et d'échange sur internet «Mieux comprendre Internet pour mieux l'utiliser et se protéger» sont destinés aux jeunes. Ces ateliers sont animés par une chargée de mission parentalité de l'Udaf et un intervenant spécialisé pour les informations techniques liées à internet. Une part importante est laissée aux échanges et à la transmission d'informations.

Formations CLAS

Le service parentalité intervient également pour des formations auprès du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) dans le cadre du module parentalité. 2 journées de formation ont été menées en 2022 (une première journée a eu lieu en 2021) sur le thème de la communication et du maintien du lien entre les parents, les professionnels et les bénévoles du CLAS.

Parentalité

Ateliers de paroles pour enfants de parents séparés

Suite à plusieurs identifications, en interne, de besoins des familles, l'Udaf a souhaité mettre en place un atelier de paroles adressé aux enfants vivant la séparation de leurs parents. Les premiers ateliers devraient être mis en place en 2023.

Parce que le divorce, la séparation des parents est un évènement important dans la vie des enfants. Parce que des maux peuvent survenir, des sentiments de culpabilité aussi parfois. Parce que dans cette période difficile, des parents peuvent manquer de disponibilité pour accompagner le trouble de leur enfant.

Les services de médiation familiale et parentalité souhaitent proposer un espace de paroles pour permettre aux enfants de traverser cette turbulence, d'y trouver des ressources et de continuer à cheminer dans leur relation à chacun de leurs parents.

Proposer cet atelier de paroles aux enfants, c'est également sensibiliser les parents aux besoins spécifiques de leurs enfants, leur permettre de prendre conscience de leur réalité, car eux-aussi sont au cœur même de la séparation.

CONTACT

02 43 49 52 90

ateliersdeparoles@udaf53.unaf.fr

OBJECTIFS POUR LES ENFANTS

- Partager leurs expériences et leurs questionnements
 - Exprimer leurs inquiétudes et leurs émotions
- Sortir de leur solitude et trouver de l'apaisement
- Prendre du recul concernant le conflit parental
 - Trouver des ressources par l'échange mutuel

Les Ateliers de Paroles

pour les enfants confrontés à la séparation de leurs parents

4 ateliers

4 rencontres co-animées par 2 professionnelles formées pour permettre aux enfants de s'exprimer.

Séparés et parents d'un enfant entre 7 et 11 ans ?
Nous vous proposons des ateliers qui permettront à vos enfants de parler de la séparation.

Si vos parents sont séparés et que vous avez entre 7 et 11 ans ?
Viens participer à cet atelier de parole avec d'autres enfants !

4 ateliers avec d'autres enfants

Objectifs pour les enfants

- Partager leurs expériences et questionnements
- Exprimer leurs inquiétudes et émotions
- Prendre de la distance concernant les conflits
- Trouver de l'apaisement
- Identifier des ressources par l'échange mutuel

Pour plus d'informations :
02 43 49 52 90
ateliersdeparoles@udaf53.unaf.fr

Udaf
UNAF
UNIS POUR LES FAMILLES



Parent Solos
53

CONTACT

02 43 49 52 65

parents.solos53@gmail.com

65
PARENTS

6
RENCONTRES

Parentalité

Parents solos

Service commun avec Familles de France 53, destiné aux familles monoparentales ou aux parents se trouvant isolés pendant une période donnée. L'objectif de Parents Solos est de favoriser l'entraide et d'offrir un appui à la parentalité en proposant différents types de manifestations (intervention de professionnels, sorties...) Des temps d'échanges sont également organisés afin de permettre aux parents de partager leurs expériences et de répondre à un besoin de soutien.

EN PARTENARIAT AVEC

• Familles de France 53

PARENTS SOLOS EN MAYENNE

PARENTS SOLOS 53

CONCERNE LES FAMILLES MONOPARENTALES et TOUT PARENT QUI SE TROUVE ISOLÉ OU SEUL PENDANT UNE PÉRIODE DONNÉE.

SAMEDI 19 MARS 2022
de 10h00 à 12h00, à l'Udaf 53
Accueil à partir de 09h30

Groupe de paroles

Animé par **Inda METHIASI CHENAY**, psychologue.

Comment vivre avec le quotidien ?
Comment parler avec de la joie en Clinique avec ses enfants ?

Création artistique, jeux de société, coloriage ou lecture - Les ateliers sont gratuits.

Participation gratuite.
Inscription obligatoire au 02 43 49 52 65 ou parents.solos53@gmail.com

*Udaf 53 - Centre des Domaines Collette et Guéris - Laval

PARENTS SOLOS EN MAYENNE

PARENTS SOLOS 53

CONCERNE LES FAMILLES MONOPARENTALES et TOUT PARENT QUI SE TROUVE ISOLÉ OU SEUL PENDANT UNE PÉRIODE DONNÉE.

SAMEDI 14 MAI 2022
Accueil à 9h30 et atelier parentalité à partir de 10h00 à l'Udaf 53

« Comment rester zen et bienveillant ? »

Valérie ROUMANOFF, formatrice, hypochérapeute et auteure du livre « Parent solo »

Parents : ateliers, échanges, expérience hypnotique
Enfants : créations artistiques, jeux et lectures

Participation gratuite

Inscriptions par mail : parents.solos53@gmail.com
ou 02 43 49 52 65
*Udaf 53 - Centre des Domaines Collette et Guéris - Laval

PARENTS SOLOS EN MAYENNE

PARENTS SOLOS 53

CONCERNE LES FAMILLES MONOPARENTALES et TOUT PARENT QUI SE TROUVE ISOLÉ OU SEUL PENDANT UNE PÉRIODE DONNÉE.

SAMEDI 11 JUIN 2022
de 10h00 à 12h00, à l'Udaf 53
Accueil à partir de 09h30

**Café-Parents
L'été en famille**
(Les vacances, l'organisation, les découvertes...)

Animé par **Cécile RONDAU-GARDE**, chargée de Parentalité de l'Udaf 53.

Création artistique, jeux de société, coloriage ou lecture - Les ateliers sont gratuits.

Participation gratuite.
Inscription obligatoire au 02 43 49 52 65 ou parents.solos53@gmail.com

*Udaf 53 - Centre des Domaines Collette et Guéris - Laval

PARENTS SOLOS EN MAYENNE

PARENTS SOLOS 53

CONCERNE LES FAMILLES MONOPARENTALES et TOUT PARENT QUI SE TROUVE ISOLÉ OU SEUL PENDANT UNE PÉRIODE DONNÉE.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022
de 10h00 à 12h00, à l'Udaf 53
Accueil à partir de 09h30

Groupe de paroles

Animé par **Inda METHIASI CHENAY**, psychologue.

Création artistique, jeux de société, coloriage ou lecture - Les ateliers sont gratuits.

Participation gratuite.
Inscription obligatoire au 02 43 49 52 65 ou parents.solos53@gmail.com

Pour les parents en situation de message nous vous proposons un groupe de parole dédié le samedi 24 septembre dans les locaux de l'Udaf

*Udaf 53 - Centre des Domaines Collette et Guéris - Laval

PARENTS SOLOS EN MAYENNE

PARENTS SOLOS 53

CONCERNE LES FAMILLES MONOPARENTALES et TOUT PARENT QUI SE TROUVE ISOLÉ OU SEUL PENDANT UNE PÉRIODE DONNÉE.

**ATELIER
MESSAGE ET RELAXATION SONORE PARENT-ENFANT**

Samedi 15 octobre 2022
De 9h30 à 11h - accueil dès 9h à l'Udaf

Session animée par **Carine Faure - Les P'tites**

Participation gratuite sur inscription !
par téléphone au 02 43 49 52 65
ou par mail à parents.solos53@gmail.com
Udaf 53, Centre des Domaines Collette et Guéris, 53000 Laval
Parents Solos 53 - Udaf 53 - Familles de France

PARENTS SOLOS EN MAYENNE

PARENTS SOLOS 53

CONCERNE LES FAMILLES MONOPARENTALES et TOUT PARENT QUI SE TROUVE ISOLÉ OU SEUL PENDANT UNE PÉRIODE DONNÉE.

**ATELIER CUISINE
PARENTS-ENFANTS**

Samedi 10 Décembre 2022
De 13h00 à 15h00 - Dans les locaux de Fourchette Académie, Laval

Participation gratuite sur inscription avant le 02 novembre
par téléphone au 02 43 49 52 65 ou par mail à parents.solos53@gmail.com
Fourchette Académie, 40 rue du Lincolment, 53000 Laval
Parents Solos 53 - Udaf 53 - Familles de France



CONTACT UDAF

02 43 49 73 83

CONTACT SECOURS CATHOLIQUE

02 43 56 40 10

CONTACT

M. REBILLARD

06 03 61 31 45

5
MÉDAILLES

Parentalité

Parrainage de proximité

Ce dispositif permet de mettre en lien, dans un cadre défini, un enfant avec un parrain ou une marraine qui lui offre une autre ouverture sur le monde, un autre regard. C'est une relation privilégiée destinée à élargir l'entourage de l'enfant. Pour diverses raisons, certains parents ressentent le besoin d'ouvrir les relations de leur enfant à un autre adulte désireux de partager avec lui des activités (vélo, piscine, promenades, cuisine, rencontres, cinéma...) L'Udaf accompagne le Secours Catholique dans la communication et l'organisation de journées à destination des familles, parrains, marraines, enfants et équipes d'accompagnement.

EN PARTENARIAT AVEC

• Le Secours Catholique

Médaille de la Famille

Les modalités d'attribution de la Médaille de la Famille ont changé en février 2022, elle prend désormais le nom de Médaille de l'Enfance et des Familles. Elle peut être demandée pour les personnes élevant ou ayant élevé au moins 4 enfants de nationalité française dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Elle peut désormais être remise aux bénévoles et aux professionnels intervenant auprès des familles et assurant l'accueil de jeunes enfants et la protection de l'enfance.

La demande se fait auprès de la Mairie du domicile du parent. Les dossiers sont ensuite envoyés à la Préfecture puis à l'Udaf qui mène une enquête auprès des familles en partenariat avec l'association de la Médaille de la Famille. L'Udaf et l'association Médaille de la famille sont ensuite invitées par les Mairies aux cérémonies de remise de la médaille.

Santé

Représentation des usagers



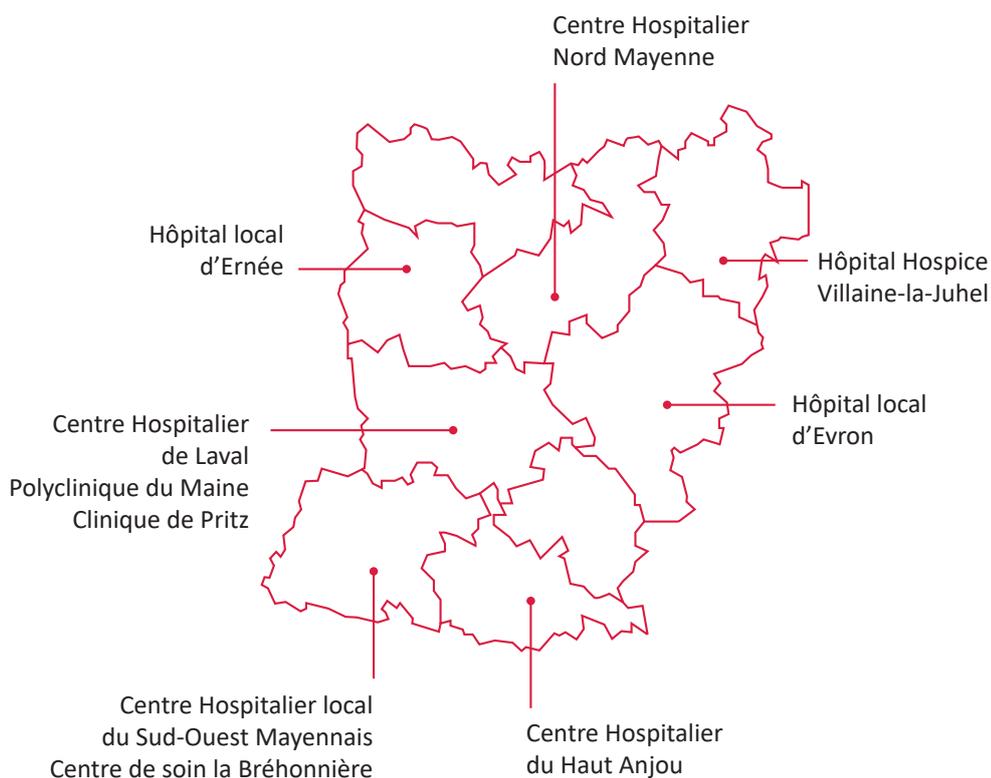
La loi du 4 mars 2002, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, a créé un dispositif d'agrément permettant aux associations d'usagers de défendre les intérêts des patients et de veiller entre autres à la qualité des soins. L'udaf dispose de cet agrément.

Elle propose donc des représentants dans les commissions des Usagers (CDU) des établissements de santé publics et privés mayennais. Cette représentation est bénévole. Nos représentants sont issus du milieu de la santé et/ou formés sur ce thème.

L'Udaf siège également au Conseil Territorial de Santé, organisme qui a pour but de suivre la mise en œuvre de la politique régionale de santé, en lien avec l'ARS (Agence Régionale de Santé).

9
REPRÉSENTANTS

10
ÉTABLISSEMENTS



Pour connaître et contacter vos représentants, vous pouvez vous adresser directement à votre établissement de santé au sein duquel la liste doit être affichée.

UNIS POUR LES FAMILLES

Directrice de la publication et Présidente de l'Udaf de la Mayenne
Mme Georgette ROUSSELET

Création et impression
Service communication de l'Udaf de la Mayenne

Dépôt légal
Juin 2023 / N° ISSN 2782-0513

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
26 rue des docteurs Calmette et Guérin, 53000 Laval
udaf53@udaf53.unaf.fr - 02 43 49 52 65